



Syndicat National
de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des
Bibliothèques

Nicolas TISSANDIÉ
François FERRETTE
Co-secrétaires académiques
SNASUB NORMANDIE



nicolas.tissandie@ac-normandie.fr
ff61@wanadoo.fr



06 75 94 76 09
06 11 64 15 57



www.snasub-normandie.fr

Membre de la Fédération
Syndicale Unitaire



A Caen, le 26/09/2025

A
Madame la Rectrice
Académie de Normandie

Objet : utilisation de l'application TIPI

Madame la Rectrice,

Pour la rentrée scolaire 2025, vous avez souhaité imposer l'utilisation de l'application TIPI pour le décompte du temps de travail des personnels des services déconcentrés de l'ex périmètre de Caen.

Un mail d'informations sur ce sujet important a été transmis par le secrétaire général d'académie le 10 juillet 2025 précisant que ce logiciel permet à chaque agent de « *suivre la réalisation de son horaire, de constater son dépassement éventuel, de pouvoir le récupérer et qu'il intègre à la fois la possibilité d'établir un prévisionnel, tout en permettant de le modifier en cours d'année en fonction des imprévus.* » Ce logiciel très souple s'adapte à la réalité des besoins et des contraintes des personnels, tout en assurant à chacun d'eux le respect du cadre défini ».

Le cadre caractérisé par un nouveau règlement intérieur a quant à lui été transmis dans un second temps aux personnels le 09 septembre 2025.

A la date du jour, le logiciel TIPI n'est pas utilisé. Quelques divisions du rectorat et une DSDEN tentent de tester l'application mais tout ceci reste marginal. Il est prévu par le règlement intérieur (page 9) qu'une formation soit proposée aux personnels afin qu'ils puissent s'approprier l'outil. Cette nécessité de formation avait d'ailleurs été annoncé par vous en tant que Présidente du CSA-SA-FS en réponse à un avis déposé en Formation Spécialisée de 25 juin : « ... Afin d'en permettre le suivi, l'application TIPI va être déployée dans l'ensemble des services académiques et des formations vont être organisées très rapidement pour en faciliter l'appropriation ».

Des formations pour les référents TIPI ont été réalisées allant de plusieurs jours pour certains à une demi-journée pour d'autres. Selon



Syndicat National
de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des
Bibliothèques

Nicolas TISSANDIÉ
François FERRETTE
Co-secrétaires académiques
SNASUB NORMANDIE



nicolas.tissandie@ac-normandie.fr
ff61@wanadoo.fr



06 75 94 76 09
06 11 64 15 57



www.snasub-normandie.fr

les remontées qui nous ont été faites par des référents, celles-ci sont insuffisantes.

Dès lors, pouvez-vous nous indiquer quand auront lieu les formations pour tous les autres personnels ? Sous quelles modalités ? Compte tenu des retours des référents, le SNASUB-FSU pense qu'il serait opportun que ces formations soient réalisées par les services (DSI et DPA) qui connaissent le mieux l'outil eux-mêmes.

Nous espérons que ces formations permettront d'apporter des réponses aux questions soulevées par les personnels.

Veuillez recevoir, Madame la Rectrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les co-secrétaires académiques,
Nicolas TISSANDIE – François FERRETTE

Membre de la Fédération
Syndicale Unitaire

